

# PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ MIXTE D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Apposer  
son logo ici

## RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR

Nom de l'employeur (appellation légale ou nom commercial) Pour les chantiers, indiquer le nom de l'entrepreneur responsable et considérer le chantier comme le lieu de travail.

## ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL

N°	Rue	Ville / Village
----	-----	-----------------

## RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉUNION

Date	Heure de début	Heure de fin	Endroit	Date de la dernière réunion
------	----------------	--------------	---------	-----------------------------

Nom du (de la) coprésident-e (représentant l'employeur)	Nom du (de la) coprésident-e (représentant les salariés)
---------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------

Membres présents

Membres absents

Invités

Nom de la personne qui rédige le procès-verbal

## POINTS PERMANENTS / RAPPORTS (sujets discutés à chaque réunion)

Sujet	Discussion (Si des mesures à prendre sont précisées, veuillez les ajouter à la section « AFFAIRES NOUVELLES ».)
-------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------


**AFFAIRES REPORTÉES DE LA DERNIÈRE RÉUNION (tâches / préoccupations en matière de sécurité qui n'ont pas été effectuées ou résolues avant la date visée initiale)**

Date signalée au comité mixte	Sujet / Préoccupation	Département / Endroit	Date visée	Recommandation	Membre du comité mixte responsable	État

**AFFAIRES NOUVELLES (nouvelles préoccupations en matière de santé et de sécurité que les membres du comité n'ont pas examinées)**

Date signalée au comité mixte	Sujet / Préoccupation	Département / Endroit	Date visée	Recommandation	Membre du comité mixte responsable	État

**PROCHAINE RÉUNION**

Date	Heure	Endroit

## SIGNATURES

Signature du (de la) coprésident-e (représentant l'employeur)	Numéro de téléphone	Adresse de courriel	Date
Signature du (de la) coprésident-e (représentant les salariés)	Numéro de téléphone	Adresse de courriel	Date

**Les comités mixtes d'hygiène et de sécurité doivent les conserver pour une période d'au moins trois ans et les mettre à la disposition de Travail sécuritaire NB sur demande.**

Pour faire parvenir à Travail sécuritaire NB (uniquement sur demande) :

- **Par courriel** : [jhsc-cmhs@ws-ts.nb.ca](mailto:jhsc-cmhs@ws-ts.nb.ca)
- **Par télécopie** : 1 888 629-4722 (numéro sans frais)